

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cagité Quadra

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		SARL A P RACING HOME		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant		*	
A - RÉSULTAT COMPTABLE				13		1122022		131122021					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210							
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214							
		services *			217		218	24 478		9 526			
		Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222						
	Production immobilisée *					224							
	Subventions d'exploitation reçues					226			8 737				
	Autres produits					230							
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	24 478		18 263				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234							
	Variation de stock (marchandises) *					236							
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	664		283				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240							
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)					242	22 144		16 886				
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243		244							
	Rémunérations du personnel *					250							
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252							
	Dotations aux amortissements *					254							
	Dotations aux provisions					256							
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	0						
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260									
Total des charges d'exploitation (II)						264	22 807		17 169				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	1 671		1 094				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)		280	3		1				
	Produits exceptionnels			(IV)		290							
	Charges financières			(V)		294							
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		300	247						
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348									
Impôts sur les bénéfices *			(VII)		306								
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	1 426		1 095				
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	1 426	314					
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318							
	Provisions non déductibles *					322							
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324							
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248		247						
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999							
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997							
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)	127	Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138		342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Bassins urbains à dynamiser -BUD (art. 44 sexdecies)	992		350			
	Divers* ZFA NG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346							
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993							
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1		352	1 673	354					
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356							
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :							360					
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370	1 673	372					

Désignation de l'entreprise SARL A P RACING HOME

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 05 RUE JEAN MOULIN

28300 COLTAINVILLE

Numéro SIRET * 8 8 2 5 7 6 4 9 9 0 0 0 1 7

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2

Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				3 1 1 2 2 0 2 2	3 1 1 2 2 0 2 1
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012		
	Fonds commercial *				
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
Total I (5)		044	048		
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070	3 000	
	Clients et comptes rattachés *				
	Autres * (3)	072	074	3 218	604
	Valeurs mobilières de placement	080	082	200	200
	Disponibilités	084	086	2 469	1 746
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	8 887	2 550
Total général (I+II)		110	112	8 887	2 550
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 150	1 150
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131	132		
	Report à nouveau	134		200	895
	Résultat de l'exercice	136		1 426	1 095
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		2 776	1 350
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	154	Total II		
	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		1 200	1 200
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	172	4 911	
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		6 111	1 200
	Total général (I + II + III)	180		8 887	2 550
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

SARL A P RACING MOTORHOME

**Société A Responsabilité Limitée
au capital de 1 150 euros
Siège social : 05 Rue Jean MOULN
28300 COLTAINVILLE**

R C S 882 576 499 CHARTRES

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 juin 2023**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

SECONDE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 1 426 euros de la manière suivante :

-La totalité au report à nouveau, soit : + 1 426 euros qui s'élève alors à + 1 626 euros

Compte tenu de cette affectation , l'assemblée générale ordinaire constate que les capitaux propres de la société s'élèvent maintenant à + 2 776 euros:

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

*Certifié conforme à
l'original
le 02/07/2023
F. L...*

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

R.A.S.

R.A.S.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

R.A.S.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

*Certifié conforme à
l'original
Toussaint*

Désignation de l'entreprise : SARL A P RACING HOME

31/12/2022

Détail des réintégrations diverses		
AMENDES CODE ROUTE		247
Total des réintégrations diverses	330	247

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

[Signature]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Néant

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	3 000	3 000	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 218	3 218	
TOTAL	6 218	6 218	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 200	1 200		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 911	4 911		
TOTAL	6 111	6 111		



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)



TABLEAU DELAIS DE PAIEMENT

	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	total (1 jour et plus)				
I - Article D. 441I.-1 ° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu										
(A) Tranches de retard de paiement										
Nombre de factures concernées										
Montant total des factures concernées										
Pourcentage du montant total des achats h. t. de l'exercice	%	%	%	%	%	%				
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)							
Nombre de factures exclues			Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	O Délais contractuels :						
Montant total des factures exclues				O Délais légaux :						
II - Article D. 441I.-2 ° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu										
(A) Tranches de retard de paiement										
Nombre de factures concernées										
Montant total des factures concernées										
Pourcentage du chiffre d'affaires h. t. de l'exercice	%	%	%	%	%	%				
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)							
Nombre de factures exclues			Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	O Délais contractuels :						
Montant total des factures exclues				O Délais légaux :						
III - Article D. 441.-II : Factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice										
(A) Tranches de retard de paiement										
Nombre de factures concernées										
Montant total des factures concernées										
Pourcentage du montant total des achats h. t. de l'exercice	%	%	%	%	%	%				
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)							
Nombre de factures exclues			Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	O Délais contractuels :						
Montant total des factures exclues				O Délais légaux :						
IV - Article D. 441.-II : Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice										
(A) Tranches de retard de paiement										
Nombre de factures concernées										
Montant total des factures concernées										
Pourcentage du chiffre d'affaires h.t. de l'exercice	%	%	%	%	%	%				
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)							
Nombre de factures exclues			Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	O Délais contractuels :						
Montant total des factures exclues				O Délais légaux :						

